



INSTITUT DE FRANCE  
Académie des sciences

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Prix Descartes-Huygens pour l'historien néerlandais Pim den Boer et la philosophe française Catherine Secretan**

Le prix Descartes-Huygens (23.000 euros) a été attribué cette année à la Française Catherine Secretan et au Néerlandais Pim den Boer. La remise du prix se déroulera le lundi 7 avril 2008 à l'Institut de France à Paris, en présence de l'Ambassadeur des Pays-Bas en France.

**Pim den Boer** (1950) est titulaire de la chaire d'Histoire culturelle de l'Europe à l'Université d'Amsterdam. M. den Boer a suivi des études d'histoire à Leyde et à Paris. Sa thèse de doctorat a porté sur la professionnalisation de l'exercice de l'historien en France. L'attribution du prix Descartes-Huygens permettra à Pim den Boer de poursuivre sa collaboration avec l'Institut pour l'histoire de la pensée classique à Lyon. Cette collaboration concerne principalement une recherche sur le rôle d'Adriaen Koerbagh dans l'évolution de l'athéisme et du spinozisme en Europe.

**Catherine Secretan** (1950) est directrice de recherche de l'Institut Claude Longeon - Institut d'Histoire de la pensée classique de l'Humanisme aux Lumières, CNRS. Mme Secretan a fortement collaboré avec des chercheurs néerlandais dans le domaine de la philosophie politique et de l'histoire des idées. L'attribution du prix Descartes-Huygens permettra en particulier à Mme Secretan d'entreprendre des recherches historiques dans les bibliothèques et archives néerlandaises et de consolider ses relations de travail.

Le prix Descartes-Huygens a été institué par les gouvernements français et néerlandais et est attribué depuis 1995 à des scientifiques pour l'excellence de leurs recherches et leur contribution à la collaboration franco-néerlandaise. La dotation du prix est destinée au financement de séjours de recherche, respectivement en France ou aux Pays-Bas. Le lauréat français est choisi par la Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen (KNAW). L'Académie des sciences ou, lorsque le concours est ouvert en sciences humaines et sociales, l'Académie des sciences morales et politiques choisissent le lauréat néerlandais.

---

#### **Pour toute information s'adresser à :**

- Académie des sciences  
Délégation à l'Information Scientifique et à la Communication  
Dominique Meyer, Déléguée - Françoise Vitali-Jacob, Chargée des relations avec la presse  
Tél : 01 44 41 44 60 – Fax : 01 44 41 45 50 – E-mail : [presse@academie-sciences.fr](mailto:presse@academie-sciences.fr)
- Académie des Sciences Morales et Politiques  
Pierre Kerbrat : Secrétaire général – [kerbrat@asmp.fr](mailto:kerbrat@asmp.fr)  
Laurence Loubeyre – Tél : 01 44 41 43 23
- Ambassade du Royaume des Pays-Bas  
Secrétariat : Karina van Breukelen – Tél : 01 40 62 33 38 – [cfm-van.breukelen@minbuza.nl](mailto:cfm-van.breukelen@minbuza.nl)